

Département de l'Urbanisme

Place du Marché 2, 4000 Liège

Agent traitant : Thomas PORTELLA

Liège, le 12 FEV. 2024

CONFORMITE DE DIVISION D'IMMEUBLE

Nos réf. : IB/7340 C

Vos réf. : /

Objet : Vérifier la conformité de la division de l'immeuble

Adresse et références cadastrales du terrain concerné :

quai Edouard Van Beneden 16 à 4020 Liège

Liège (16) section D n° 317Z

Inspecteur : Simon BODSON - tél. : 04/221.92.05 - mail : simon.bodson@liege.be

Madame,

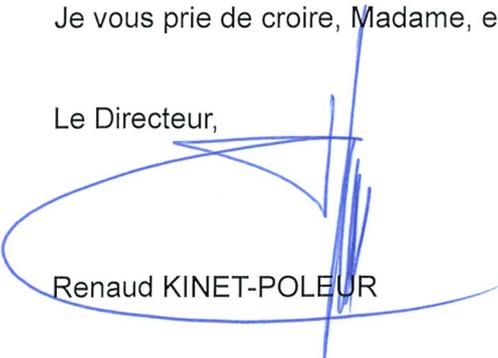
Suite à votre demande d'attestation de conformité de la division du bien mentionné ci-dessus, réceptionnée le 25 octobre 2023, je considère que les **trois logements** existants dans cet immeuble apparaissent avoir été créés avant 1994 et, au vu des éléments transmis, semblent **conformes** aux dispositions applicables en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en vigueur au moment de leur création.

Cette attestation n'est en aucun cas la preuve de conformité du bien aux normes de sécurité et de salubrité publiques ou d'incendie et n'atteste pas d'une qualité de confort correspondant aux normes actuelles. Par ailleurs, elle ne présume pas du respect du Code du Développement Territorial, ni du Code wallon du Logement.

Je vous informe qu'une copie du dossier constitué auprès de mes services est transmise à l'Administration générale de la Documentation patrimoniale du SPF FINANCES (Service du Cadastre, tél : 02/572 57 57) pour l'actualisation des données cadastrales de la parcelle concernée.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur,



Renaud KINET-POLEUR

